

Appel à Manifestation d'Intérêt PLAN DESTINATION FRANCE Spécial Destinations Outre-Mer

Un appui pouvant aller jusqu'à 50 000€ selon la maturité du projet

Sous forme de moyens techniques et financiers nécessaires au montage
et à la mise en œuvre opérationnelle des projets.



Cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) s'inscrit dans le cadre du « Plan Destination France » de reconquête et de transformation durable du tourisme initié par l'État en novembre 2021. Il concerne spécifiquement les outre-mer.

Il contribue à l'appui à la transformation durable des offres d'hébergements existantes et à la création d'activités ou d'expériences touristiques culturelles innovantes mettant en valeur le patrimoine culturel local.



Piloté par Atout France, cet AMI vise à faciliter la concrétisation, dans un délai maximum de 1 an, de projets de réinvestissement en hôtellerie et résidence de tourisme, ou de mise en tourisme innovante du patrimoine culturel local, via la mobilisation de compétences en ingénierie utiles au montage et à la mise en œuvre opérationnelle des projets.

LES PROJETS ÉLIGIBLES

- **Pour le volet hébergement**, les porteurs de projet éligibles peuvent être des entreprises TPE et PME des hébergements touristiques - hôtels et hébergements similaires 2** a minima (code NAF 5510Z et autres hébergements de courte durée – code NAF 5520Z ...).
- **Pour le volet patrimoine et culturel** : gestionnaires de sites publics ou privés existants ou de futurs projets nouveaux pouvant faire l'objet d'une concrétisation rapide.

Deux conditions !

Candidater avant le **17 novembre 2023**

- Conduire le projet dans un délai d'un an maximum, à partir de la signature de la convention

Pour qui ?

Hébergeurs – hôteliers/restaurateurs et exploitants de résidences de tourisme, gestionnaires publics ou privés de sites culturels et patrimoniaux.
Tous les candidats doivent être situés dans les outre-mer

CANDIDATER EN LIGNE AVANT LE 17 NOVEMBRE – 23h59 (heure Paris)

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/ami-destinations-outre-mer>

Pour toute information : outre-mer@atout-france.fr